

gramme. Le gouvernement fédéral n'a aucunement annulé le sien.

LE PROGRAMME D'ISOLATION DES MAISONS—LA POSSIBILITÉ DE SUBVENTIONS ACCRUES AUX TERMES DU PROGRAMME DE REMISE EN ÉTAT DES LOGEMENTS

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au ministre. Comme on a approuvé si peu de demandes présentées aux termes du programme d'isolation des maisons ne reconnaît-il pas que le programme n'est pas accessible à ceux qui n'ont pas le moyen de réparer ou de rénover leur maison afin de profiter du programme d'isolation? A-t-il discuté avec son collègue, le ministre d'État aux Affaires urbaines, de la possibilité d'augmenter les fonds disponibles aux termes du programme d'aide à la remise en état des logements, afin de répondre aux besoins de ceux qui ne peuvent maintenant économiser de combustible en isolant leur maison?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur Orateur, je crois que le député confond les demandes et les subventions. S'il se renseignait, il se rendrait compte que le programme canadien d'isolation des maisons exige que le particulier ait fait les travaux d'isolation avant d'avoir droit à la subvention pour couvrir ces frais. Il y a eu à peu près 60,000 demandes. Environ 3,000 d'entre elles seulement s'appliquaient expressément à des travaux d'isolation déjà faits. Et leur nombre va sans doute considérablement augmenter car, comme le député s'en doute, il y a eu un délai d'environ deux mois. Vous devez acheter l'isolation avant de recevoir un chèque.

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, le ministre ne comprend sans doute pas que certaines personnes qui ont un revenu fixe n'ont ni les murs ni les fenêtres ni le sous-sol voulus dans leur domicile pour que cette isolation serve à quelque chose. Le programme d'aide à la remise en état des logements pourrait remédier à cela afin que ces personnes profitent entièrement des avantages de l'isolation. Le ministre pourrait-il voir avec son collègue s'il n'est pas possible de leur octroyer des fonds en vertu du programme d'aide à la remise en état des logements, qui est un excellent programme, pour aider ces gens qui ont besoin de cette isolation et qui ne sont pas en mesure d'en profiter?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, le député comprendra, j'en suis sûr, que le ministre d'État chargé des Affaires urbaines est parfaitement au courant de cette possibilité et qu'elle a déjà été utilisée.

Questions orales

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'AIDE ENVISAGÉE POUR LES PERSONNES EN CHÔMAGE DEPUIS PLUS DE TROIS MOIS

M. Bill Clarke (Vancouver-Quadra): Monsieur l'Orateur, lundi dernier, j'ai posé au ministre de l'Emploi et de l'Immigration une question concernant son ministère et l'on m'a accusé de citer des chiffres trop imprécis et de répandre des renseignements erronés et inexacts.

Une voix: C'est vrai.

M. Clarke: Quoi qu'il en soit, monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre une autre question sérieuse concernant son ministère. J'espère qu'il essaiera d'y répondre cette fois au lieu de nous servir ce genre de déclaration.

Compte tenu de l'échec de la politique économique du gouvernement visant à réduire le chômage et du nombre croissant, soit 36 p. 100 maintenant, de personnes en chômage depuis plus de trois mois ce qui indique que le nombre de chômeurs dont la période de prestations a expiré va atteindre un niveau record, quelles mesures le gouvernement va-t-il prendre pour venir en aide à ce groupe de défavorisés?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne savais pas le député tellement sensible aux critiques honnêtes portées à l'égard de certains commentaires qu'il a faits en employant des mots comme «déficit» alors qu'il savait que ce mot ne s'appliquait pas dans ce contexte particulier.

Je trouve injuste de dire que nous avons échoué à l'égard de la création d'emploi. Depuis janvier 1977, 292,000 Canadiens de plus sont au travail dont 116,000 ont obtenu un emploi dans le cadre du programme Canada au travail pour ne mentionner que deux domaines, monsieur l'Orateur, ce qui montre que des mesures ont été prises. Il reste encore davantage à faire et c'est pourquoi nous nous tournons du côté du programme de formation pour étudier la possibilité de le prolonger par une série d'autres programmes.

M. Clarke: Monsieur l'Orateur, je veux remercier le ministre d'avoir encore une fois répondu sans répondre, car il se désintéresse complètement du sort des gens dont j'ai parlé, soit ceux qui sont sans emploi depuis plus de trois mois et qui risquent de perdre leurs prestations. J'aimerais savoir s'il faut voir là le prélude d'une tentative du gouvernement pour rejeter le fardeau sur les provinces et échapper à ses responsabilités?

M. Cullen: Certainement pas, monsieur l'Orateur, et c'est précisément pour étudier ce programme en particulier que je rencontrerai les ministres des provinces atlantiques. En mentionnant les emplois disponibles grâce à Canada au travail, je pensais que c'était justement à ceux qui ne peuvent plus recevoir de prestations d'assurance-chômage de se prévaloir de ce programme et d'autres du même genre susceptibles de les aider. Il n'est pas exact non plus de dire qu'on ne fait rien.